



BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES DEUX MORIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24/01/2011

Le lundi vingt quatre janvier deux mille onze à quatorze heures trente, le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réuni à la maison des services publics de La Ferté Gaucher, sous la présidence de Monsieur Roger REVOILE.

Etaient présents :

Date de la convocation : 07/01/2011

Nombre de Délégués : En exercice : 12 – Présents : 6

Mr REVOILE Roger, Président du SAGE des Deux Morin, Président du SIVHM / **Mme ESCUYER Elisabeth**, Représentante de l'Association Nature Environnement 77 / **Mme RAVET Anne Marie**, Représentante du Syndicat Intercommunal d'études et de travaux pour l'Aménagement du Bassin du Grand Morin / **M. GUISEFFI Angelo**, Représentant de la MISE 77 / **Mr STEINMANN Emmanuel**, Représentant de la DIREN Ile de France / **Mme PROUVE**, Représentante de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Absents excusés : **Mr DENIZOT Jean-Georges**, Vice Président du SAGE, Maire de St Cyr sur Morin / **Mme DE BELLEFON Monique**, Représentante de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement de Champagne-Ardenne / **Mr VALENTIN Patrice**, Vice Président du SAGE, Représentant du Conseil Général de la Marne, Maire d'Esternay.

Absents : **M. MOROY Alain**, Maire de Marchais en Brie / **M. DEY**, Représentant de l'Entente Marne / **M. TELLIER**, Maire de Soizy aux Bois / **Mme PRETOT Jeannette**, Représentante de l'Académie de l'eau / **M. D'HONDT Régis**, Représentant de la Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités 2010
2. Budget prévisionnel 2011
3. Renouvellement de la CLE
4. Point sur l'avancée du SAGE
5. Questions ouvertes

1 Rapport d'activités 2010

Le rapport d'activités 2010 est approuvé et sera présenté de la sorte à la CLE.

Il est demandé de rajouter dans le programme prévisionnel d'actions 2011, la réalisation du cahier des charges pour les phases « Choix de la stratégie » et « rédaction des documents ». La réflexion sur une étude complémentaire devra être également amorcée.

2 Budget prévisionnel 2011

Le budget prévisionnel 2011 est approuvé et sera présenté de la sorte à la CLE.

Mme PROUVE informe que le Conseil Général de Seine et Marne revoit ses aides allouées au fonctionnement des SAGE à la baisse pour 2011. Il est donc important de connaître le montant de l'aide de cette structure pour 2011 qui sera accordée au SAGE des Deux Morin avant de monter les dossiers de demandes de subventions pour les autres financeurs.

Mme PROUVE fait remarquer qu'il faut dès à présent prévoir les études futures liées à l'élaboration du SAGE et à l'amélioration des connaissances du territoire.

La réalisation des phases « choix de la stratégie » et « rédaction des documents » par un bureau d'études est estimée à environ 150 000 €.

Le coût de l'enquête public est estimé à 30 000 €. Dans l'idéal l'enquête publique devrait être lancée en novembre 2013.

La réalisation d'une étude visant à compléter les connaissances du territoire (délimitation des zones humides ou définition des zones érosion/ruissellement) est estimée à 100 000€.

3 Renouveaulement de la CLE

Le mandat de la CLE du SAGE des Deux Morin prend fin le 14 juin 2011. Une nouvelle CLE devra donc être nommée par le préfet et par conséquent le bureau devra être réélu ainsi que le président.

Cette nouvelle CLE ne disposera plus de suppléants et seul le collège des élus sera nominatif.

Les services de la DDT 77 s'occupent du renouvellement de la CLE.

Toutefois, il est conseillé aux membres de la CLE actuelle qui souhaitent siéger au sein de la prochaine CLE de faire parvenir un courrier « de candidature » au secrétariat de la CLE qui le transmettra aux instances en vigueur (DDT77 et structure de représentation).

Il est également demandé au secrétariat de la CLE de faire parvenir à la DDT pour fin février, une note sur les membres actifs de la CLE et sur les structures qu'il serait intéressant d'y inclure ou qui éventuellement souhaiterait être représenté lors de la prochaine CLE.

M. REVOILE informe qu'un courrier a été envoyé à Monsieur le Sénateur HOUEL pour lui faire part de la pertinence de faire coïncider le renouvellement des CLE avec les élections municipales et territoriales de 2014 afin de repartir avec une équipe nommé pour 6 ans et éviter le remaniement des CLE en cours de mandat.

4 Point sur l'avancée du SAGE

Concernant la phase diagnostic, pour réunir l'ensemble des acteurs sur une même problématique et travailler sur les enjeux du territoire, il a été décidé de réunir les commissions « eau superficielles, milieux naturels » et « inondations, sécheresse » d'une part et les commissions « assainissement » et « eau souterraines, eau potable » d'autre part.

Concernant la phase tendances et scénarii, après deux appels d'offre infructueux, deux bureaux d'études ont répondu à l'offre. Le comité de pilotage se réunit le 16 février prochain pour choisir le bureau d'étude.

5 Questions ouvertes

Pas de questions.